

Toute commande implique l'acceptation de nos conditions générales de vente.

ENREGISTREMENT DES COMMANDES

Chaque commande doit être transmise par écrit : mail ou courrier. Tous les ordres passés par téléphone devront nécessairement être confirmés par écrit.

L'enregistrement dans notre outil de gestion informatique est réalisé sous un délai moyen de 48h (jours ouvrés), notre minimum de commande est de 100 €HT.

Les commandes sont automatiquement lancées en fabrication 48h après l'envoi de notre confirmation de commande et en l'absence de demande de modification ou d'ajout.

ACCEPTATION DES COMMANDES

Les commandes qui nous parviennent, ne nous engageant que sous réserve de confirmation de notre part.

L'obtention de renseignements défavorables sur l'acheteur, nous autorise à demander l'avance des fonds ou à lui appliquer des conditions de paiement différentes de celles pratiquées jusqu'alors ou pratiquées à l'égard d'autres clients. La conformité au tarif (codes, références, options, schémas, etc...) et la clarté des bons de commandes sont essentielles pour un traitement efficace de vos commandes. Nous nous réservons le droit de retourner un bon de commande non-conforme à l'expéditeur.

DELAIS D'EXPEDITION

Le délai d'expédition dit de "départ usine" est de 2 semaines (produits « SUR STOCK ») à l'exception des éléments signalés avec un délai supplémentaire sur notre tarif (produits fabriqués à la commande). Ce délai s'entend hors ruptures et/ou événements exceptionnels.

Le point de départ du délai d'expédition est le jour d'enregistrement de la commande dans notre outil de gestion informatique.

La confirmation de commande indique le jour du départ usine de la marchandise préconisé par notre outil de gestion informatique pour livrer la commande complète.

Les retards éventuels (pour tout ou partie de la commande) ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler la commande, de refuser la marchandise, de réclamer des dommages et intérêts ou de pratiquer une quelconque retenue sur les prix.

Tout complément ou modification sur les produits tenus en stock doit intervenir au plus tard dans un délai de 8 jours avant le départ, pour être pris en compte et peut entraîner un retard sur la date de livraison prévue. Tout complément ou modification sur les produits fabriqués à la contremarque ne pourra avoir lieu après validation de la commande par "Bon pour accord".

Toute annulation de commande est soumise à l'autorisation de discac et doit obligatoirement être formulée par écrit.

Aucune annulation ne sera acceptée pour une commande déjà entrée en processus de production, et ce quelle que soit la date de livraison confirmée. Le refus, par le client de la livraison d'une commande annulée "hors délai" entraîne automatiquement la facturation des frais déjà engagés au moment de son refus (montant de la marchandise, frais de préparation, frais de remise en stock, etc...).

TRANSPORT, FRAIS ET RISQUES

Les livraisons s'effectuent par transporteur. Quel que soit le mode de transport, les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire.

Le délai de livraison (entre le départ usine et le dépôt chez le destinataire), donné à titre indicatif, est de 72h (jours ouvrés). Il s'entend hors événements exceptionnels.

Les livraisons sont assurées sur l'ensemble de la France métropolitaine, hors Corse. L'adresse de livraison doit être une adresse de livraison professionnelle et accessible par un semi-remorque sur voie carrossable. Nous appliquerons un forfait spécifique pour tout type d'adresse différent (se rapprocher du Service Clients).

La signature du bon de livraison signifie de plein droit que la marchandise est conforme et en bon état.

C'est pour quoi il est impératif :

- de vérifier le nombre de colis et le bon état de la marchandise en présence du livreur,
- de formuler des réclamations précises sur le bordereau de transport avant de l'émarger (état précis de la marchandise et non de l'emballage),
- d'envoyer une lettre recommandée au transporteur sous 48h.

Au-delà de ce délai, les reprises, échanges et réparations, se feront aux frais du client. Un double est à nous envoyer, afin que nous puissions résoudre le litige dans les meilleures conditions. Les mentions "sous réserve" ou "sous réserve du déballage" ou "colis abîmé" ou "marchandises abîmées dans l'emballage" n'ont aucune valeur légale pour le transporteur.

Si la marchandise est conservée par le client, les produits défectueux devront être gardés à disposition du transporteur pendant 2 mois (elle est la propriété du transporteur). Enlèvement de marchandises par le client : **DISCAC** se réserve le droit de facturer des frais de stockage pour les commandes non retirées à temps qui surchargent ses entrepôts.

La livraison «isolée» d'articles réputés fragiles tels que pièces longues, plans de travail, crèdes, miroirs, etc... s'effectue moyennant un forfait de transport de 170 €HT.

La livraison «isolée» d'articles dits de «petites pièces» s'effectue moyennant un forfait de transport de 15 €HT.

*POUR LA COMMANDE D'UNE CUISINE
OU D'UNE CUISINE + UNE SALLE DE BAIN
FRANCO = 790 €HT PRIX D'ACHAT
UNE COMMANDE INFÉRIEURE AU FRANCO IMPLIQUE UN FORFAIT
MINIMUM DE 69 €HT
(HORS CONDITIONS SPÉCIFIQUES)*

*POUR LA COMMANDE D'UNE SALLE DE BAIN
FRANCO = 390 €HT PRIX D'ACHAT
UNE COMMANDE INFÉRIEURE AU FRANCO IMPLIQUE
UN FORFAIT MINIMUM DE 49 €HT
(HORS CONDITIONS SPÉCIFIQUES)*

PRIX

Les prix appliqués à toute commande sont ceux des tarifs en vigueur à la date d'envoi de la confirmation de commande par discac. Les prix sont établis HT pour matériel non emballé dans les usines du vendeur, s'y ajoutent les taxes de toute nature en vigueur à la date de facturation.

FACTURATION ET REGLEMENT

Nos prix sont facturés HT sur la base des tarifs en vigueur au jour de la livraison.

L'échéance de paiement est calculée à compter de la date d'émission de la facture pour tout ou partie de la commande. Pour nos clients bénéficiant d'un compte ouvert, nos factures sont payables :

- soit au comptant dans un délai de 8 jours après réception de la facture, (chèque ou virement),
- soit à terme par chèque, traite ou virement à échéance maximale de 45 jours FDM (Loi de Modernisation de l'Economie).

Pour tout nouveau client, discac se réserve la faculté d'exiger un règlement avant livraison.

De convention express, le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu, le versement d'un intérêt de retard égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Tout retard de paiement ou refus d'acceptation d'une traite peut entraîner de plein droit, à notre gré et sans mise en demeure préalable, la résiliation immédiate de toutes les commandes en cours.

Conformément à la loi du 22 mars 2012, tout client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur auprès de discac d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €HT, sauf frais supplémentaires.

RESERVE DE PROPRIETE

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire.

Le défaut de paiement d'une échéance peut entraîner la revendication des biens et la vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur.

REPRISE DE MARCHANDISES

Toute demande de reprise de marchandises devra être formulée par écrit, et ne sera effective qu'après notre accord. Une décote de 30% sera alors appliquée, sauf dans le cas où la demande émane de discac. Seuls les éléments mentionnés sur le bon de reprise marchandise et retournés en excellent état seront pris en compte, discac restant le seul décisionnaire des articles à reprendre.

MODELES ET REFERENCES

Tous les modèles et références présentés sur nos

tarifs sont commercialisés par la société **DISCAC**. Seuls les modèles et références portés dans nos tarifs restent en fabrication. Les indications portées dans nos tarifs ne sont pas contractuelles. Nous nous réservons le droit de modifier ou supprimer, à tout moment, un modèle ou une référence, sans préavis.

Produits en «fin de vie» : discac s'engage à informer ses clients des produits supprimés qui seront livrés dans la limite des stocks disponibles. Après épuisement des stocks, et dans la mesure du possible, **DISCAC** pourra accepter les commandes avec un délai d'approvisionnement supplémentaire.

Les SAV seront assurés jusqu'à la fin de la période de garantie, avec un délai d'approvisionnement supplémentaire. Si le produit requis pour traiter le SAV n'est plus disponible, discac s'engage à le remplacer par un produit équivalent.

QUALITE/GARANTIE

Nos meubles de cuisine bénéficient de la certification NF Ameublement, délivrée par l'Institut technologique FCBA. La liste des produits certifiés est disponible sur le site <https://certification-ameublement.fcba.fr/>

Sont garantis les défauts de qualité et tout vice de fabrication ou de fonctionnement des équipements selon les durées suivantes :

- 5 ans pour les composants de cuisine et salle de bains suivants : meubles, panneaux, plans de travail et plans de toilette,
- 10 ans pour les éléments de quincaillerie,
- 2 ans pour tous les autres accessoires ou produits.

Toute réclamation portant sur un défaut de fabrication ou de finition, est prise en compte si elle est formulée dans les 10 jours suivant la réception de la marchandise. Seules les pièces reconnues défectueuses par nos services font l'objet d'un remplacement gratuit, et cet échange n'occasionne aucun remboursement des frais de main-d'œuvre.

Ne peuvent être pris en considération :

- les usures anormales provenant d'un mauvais entretien ou d'une pose imparfaite,
- les gonflements des plans de travail ou des meubles, suite à des infiltrations d'eau, des chocs ou un usage inapproprié,
- les gonflements ou gauchissements des portes, suite à une température ou un taux hygrométrique trop important,
- certaines altérations spécifiques, du fait que le bois est un produit naturel. Dans le cas de réassortiment, la teinte et l'aspect identique ne peuvent être garantis.

ÉCOMAISON |

**N°REGISTRE PMCB FR003857_04AILE
N°REGISTRE DEA FR 003857_102DRQ**



Ces identifiants garantissent que **DISCAC**, en adhérant à Ecomaison est en conformité avec les obligations réglementaires qui lui incombent en application aux articles L541-10-6 et L541-10-1 4 du Code de l'Environnement.

La part du coût unitaire supporté pour la gestion des déchets issus des PMCB est répercutée à l'acheteur professionnel sans possibilité de réfaction.

ECOSYSTEM | N°REGISTRE FR003857_05FNHB

ecosystem
recycler c'est protéger

L'identifiant unique FR003857_05FNHB attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société **DISCAC** (Siret35287701300065). Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Équipements Électriques et Electroniques et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'ecosystem.

JURIDICTION

En cas de litige ou de contestation, le Tribunal de Commerce de Libourne sera le seul compétent même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.